

OBJECTIFS

Ajuster vos connaissances et compétences afin de rester en adéquation avec la réalité Marché et les réglementations pour accompagner au mieux vos clients. Identifier les règles d'utilisation des sols et changement de destination/d'usage; l'exercice de la propriété. Visualiser les lois ou rapports qui impactent l'immobilier. Maîtriser les informations sur le bien, à recueillir. Identifier les aides disponibles à la rénovation énergétique, notamment via des cas pratiques.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Conseiller en gestion de patrimoine ; agent immobilier et négociateur en immobilier ; étudiant dans ces domaines d'activités. Pas de prérequis nécessaires pour cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Fichiers Powerpoint, Word, PDF

MOYENS TECHNIQUES

Disposer d'une connexion Internet
S'inscrire au préalable à la formation choisie :
anacofi-elearning.mesformations.fr
Connexion à la plateforme LMS :
www.formations-anacofi.fr

MODALITÉS DE SUIVI

E-Learning¹

Formation distancielle asynchrone

L'apprenant avance à son rythme de manière autorégulée
Suivi du formateur-tuteur peut s'effectuer par mail ou par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique.

ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

QCM² de fin de parcours

Sanction : certificat de formation

Dans le cadre de prise en charge OPCO : attestation d'assiduité et relevé de connexion

INTERVENANT

Céline MAHINC

DURÉE

7h

Ventilation des heures spécifiques :

7h IMMO dont 2h en déontologie + 1h IOBSP

COÛT

- 220€ : Tarif adhérent
- 300€ : Tarif non-adhérent ³

INDICATEURS DE RESULTATS

Niveau de satisfaction : NC⁴

Score moyen d'obtention : 80,39%⁵

PROGRAMME

Introduction

1/ Urbanisme

- Règles d'utilisation des sols
- Les bases des schémas d'aménagement et des plans d'urbanisme
- Les autorisations de construire
- Changement de destination, d'affectation

2/ L'exercice de la propriété : rappels de base

- Code déontologie
- Les servitudes foncières
- Les droits associés à la propriété
- Le droit des contrats
- La jurisprudence

3/ De lois pour l'immobilier

- ESSOC : loi pour un État au service d'une société de confiance
- ELAN : loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique
- Le rapport NOGAL
- Le rapport LAGLEIZE

- Le rapport SICHEL

- Loi 3D

- La loi Climat et résilience

- Le décret tertiaire

4/ Le CIL : synthèse des informations sur le bien, à recueillir

- Dossier de diagnostic technique ou dossier unique
- Spécificités d'un bien en copropriété
- Informations utiles

5/ Aides à la rénovation énergétique

- Des aides différentes en fonction des revenus
- Un accompagnement personnalisé
- Tour d'horizon des aides disponibles

6/ Cas pratiques

- Focus sur le doublement du plafond de déficit foncier
- Exemples
- Tour aides

Conclusion

¹ L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h.

² Il faudra obtenir 75% de bonne réponse pour valider tout de module qu'il soit en présentiel ou en E-Learning. Vous disposez de 3 tentatives pour valider votre QCM.

³ Toute la facturation non adhérente est effectuée par l'ANACOFI Services

⁴ Non Communiqué

⁵ Taux basé sur 255 participants à ce module entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022